

# Ville de Saint-Jean-de-Monts

## Confinement #3 de A à Z

MISE À JOUR 09/04/2021

<b>Bars, cafés...</b>	Fermés
<b>Base nautique</b>	Ouverte au public (dans la limite des déplacements autorisés). Stage et activités à la séance maintenus. Accueil reste fermé au public mais une permanence téléphonique permet de répondre à vos questions du lundi au samedi matin de 9h à 12h : 02 51 58 00 75 <a href="http://www.labasenautique.fr">www.labasenautique.fr</a>
<b>Cimetière</b>	Ouverts au public
<b>CCAS</b> Centre Communal d'Action Sociale	Personnes fragilisées, isolées, en difficulté : la Ville de Saint-Jean-de-Monts vous invite à vous faire connaître auprès des agents du CCAS pour bénéficier d'un accompagnement. N'hésitez pas également à contacter nos services pour vos proches : 02 51 59 97 00 (demandez le CCAS).
<b>Cinéma</b>	Fermés
<b>Collèges</b>	Fermés - Semaine de cours à la maison jusqu'au 9 avril puis vacances scolaires du 10 au 25 avril (quelle que soit la zone académique). Semaine du 26 avril : rentrée scolaire avec cours à distance pour les collèges/lycées
<b>Commerces et services</b>	Commerces essentiels ouverts liste sur <a href="http://www.gouvernement.fr">www.gouvernement.fr</a> Fermeture à 19h pour l'ensemble de ces établissements.
<b>Déchèterie</b> Intercommunale " Les 5 Journaux " à La Barre-de-Monts	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Renseignements : 02 51 59 98 90
<b>Déplacements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de déplacement entre 19h et 6h (couvre-feu) au-delà de 10 km sauf motif impérieux ou professionnel (sur présentation de l'attestation) ;</li> <li>Aucun déplacement inter-régionaux n'est autorisé, sauf motif impérieux, incluant les motifs familiaux pour, par exemple, accompagner un enfant chez un parent ;</li> <li>Possibilité de retour en France pour les Français de l'étranger, ainsi que trajets des travailleurs transfrontaliers.</li> </ul> <p>Modalités sur <a href="https://www.gouvernement.fr">https://www.gouvernement.fr</a></p>
<b>Écoles maternelles &amp; élémentaires</b>	Fermées - Semaine de cours à la maison jusqu'au 9 avril puis vacances scolaires du 10 au 25 avril (quelle que soit la zone académique). Semaine du 26 avril : rentrée scolaire avec retour en présentiel pour les maternelles/primaires
<b>EHPAD</b>	Les visites en EHPAD et en maison de retraite sont autorisées selon un protocole strict. RDV à prendre auprès des établissements.
<b>Enfance jeunesse</b>	<b>Multi-accueil Frimousse, Bord à Bord et Foyer de jeunes : fermés.</b> Possibilité d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires. Cf liste sur <a href="http://www.gouvernement.fr">www.gouvernement.fr</a> Tél. : 02 51 59 09 16
<b>Épicerie sociale la Passerelle</b>	Ouverte Tél. : 02 51 59 35 89
<b>Estacade, Plages, Forêt, Esplanade</b>	Accès libre dans le respect des mesures de déplacements en vigueur (10 km du domicile - entre 6h et 19h).
<b>La Poste</b>	Ouverte
<b>Lieux de culte</b>	Offices autorisés (un siège sur trois et d'une rangée sur deux). Contactez les lieux de culte pour informations complémentaires.

<b>Ludothèque</b>	Emprunt des jeux sur rendez-vous à partir du 12 avril : 02 51 59 09 16.
<b>Lycées</b>	Fermés - Semaine de cours à la maison jusqu'au 9 avril puis vacances scolaires du 10 au 25 avril (quelle que soit la zone académique). Semaine du 26 avril : rentrée scolaire avec cours à distance pour les collèges/lycées
<b>Mariages &amp; PACS</b>	Autorisés - 6 personnes maximum
<b>Mairie</b>	<b>Ouverte</b> : Privilégier la prise de rendez-vous, le courriel et le téléphone. <b>Accueil Hôtel de Ville et services administratifs</b> : du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi : de 9h à 12h. (Permanence Etat-civil)
<b>Marché alimentaire</b>	<b>Ouvert tous les jours.</b> Accès possible selon le protocole régissant l'achat de produits autorisés.
<b>Masque</b>	Obligatoire dans les espaces publics et dans les lieux fermés.
<b>Médiathèque</b>	Ouverte - Protocole sanitaire strict
<b>Parcs, jardins, plans d'eau</b>	Accès libre - Hors couvre-feu
<b>Restaurants</b>	Fermés <b>Maintien des services de livraison à domicile</b>
<b>Salles municipales</b>	Fermées
<b>Services Publics</b>	Ouverts
<b>Spectacles</b>	Annulés
<b>Sport</b>	<p><b>Individuel en plein air</b> : Autorisé - Hors couvre-feu</p> <p><b>Pratique sportive des mineurs</b> : autorisée en extérieur uniquement et dans le respect de la distanciation, qu'elle se déroule dans l'espace public ou dans les équipements sportifs de plein air (à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact).</p> <p><b>Pratique sportive des majeurs</b> : autorisée dans l'espace public comme dans les équipements sportifs de plein air dans le respect de la distanciation mais sans limitation de durée (à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact).</p> <p><b>Compétition sportives amateurs interdites</b></p> <p><b>Équipements sportifs couverts fermés.</b></p>
<b>Transports</b>	Le <b>bus urbain</b> et le <b>Petit bus</b> sont maintenus. Taxis et VTC en service dans le respect des mesures sanitaires.
<b>Travail</b>	Le télétravail doit être systématisé partout où il est possible.
<b>UMPS</b> Unité Mobile de Premiers Secours	Les secouristes de l'UMPS interviennent sur la commune : veille sociale, livraisons de courses et de médicaments, visites suite à la demande de proches... Tél : 06 68 17 03 62
<b>Vaccins</b>	De nouveaux créneaux sont disponibles tous les jeudis à 10 h sur <a href="http://doctolib.fr">doctolib.fr</a> pour le Centre de Vaccination de Challans. Des créneaux sont ouverts les vendredis pour le Centre de Vaccination de Saint-Hilaire-de-Riez

COVID-19



Ville de Saint-Jean-de-Monts



Inscription au service d'alertes et d'informations SMS :

02 51 59 97 00

<https://saintjeandemonts.alertectoyens.com>mairie@mairie-saintjeandemonts.fr - [www.saintjeandemonts.fr](http://www.saintjeandemonts.fr)